Bulletin communal

ELLEMELLE - OUFFET -WARZEE

- Rue du Village 3 à 4590 OUFFET
- commune@ouffet.be
- www.ouffet.be
- Administration communale d'Ouffet
- 086/36.61.36
- 086/36.73.79

Application mobile

Avril 2021

Horaires d'ouverture

Lundi :	9h – 12h
Mardi :	9h – 12h
Mercredi :	9h – 12h et 13h – 16h
Jeudi :	9h – 12h
Vendredi :	9h – 12h
Samedi* :	10h – 12h

(* Permanences matière « population » uniquement)

Information au citoyen – Vaccination contre la COVID-19

Depuis le mois de mars, en respectant un ordre de priorité, toutes les personnes non encore vaccinées contre la COVID-19 ont déjà reçu ou recevront une lettre de convocation par la poste pour se faire vacciner dans un centre de vaccination. Si vos données sont à jour dans les bases de données fédérales, vous recevrez également un e-mail et un SMS avec le même message.

La première page de cette convocation est un billet électronique avec un code à barres et un code QR ainsi qu'un lien vers un site Web où **vous pouvez prendre votre rendez-vous** : https://jemevaccine.be ou via le numéro vert **0800/45.019**. Vous devez l'emporter avec vous au centre de vaccination. **Donc ne la perdez pas.** Sur la deuxième page, vous trouverez la procédure à suivre. La troisième page contient des informations pratiques quant à la vaccination.

Le système vous aidera aussi à prendre le rendez-vous pour la deuxième dose qui sera aussi planifié quelques semaines plus tard, en fonction du vaccin utilisé. Cela signifie que vous pourrez fixer les deux rendez-vous en ligne ou par téléphone.

Chaque personne aura le choix d'un centre de vaccination qui lui convient, sachant que le rendez-vous pour la deuxième dose devra être fixé dans le même centre. Si votre centre de vaccination de prédilection ne devait pas être disponible au moment souhaité, vous avez le choix d'un centre alternatif ou vous pouvez postposer quelque peu votre rendez-vous (pour rappel, le centre d'Anthisnes n'a pas été retenu).

Si vous avez des difficultés dans les démarches à effectuer :

1) Si vous n'avez pas d'accès à internet, la bibliothèque communale est à votre disposition sur rendez-vous auprès de Madame Kristel COPPE au 0494/77.96.41 ;
2) Vous pouvez contacter Madame la Bourgmestre, CASSART Caroline au 0486/077.526 ou Madame la Présidente du CPAS, LARDOT Renée au 0479/504.636.

Si vous avez des difficultés pour vous rendre au centre de vaccination :

1) Renseignez-vous auprès de notre CPAS et de son service Ouftibus. **Réservation obligatoire 5 jours avant le déplacement au 0474/80.20.62** ;
2) Vous pouvez toujours vous faire accompagner par un membre de votre famille en cas de nécessité ;
3) Vos lignes TEC seront gratuites pour aller de votre domicile au centre de vaccination et en revenir, sur présentation de votre convocation et de votre date de rendez-vous.

Ceux qui ne souhaitent pas se faire vacciner sont invités à l'indiquer quand ils reçoivent l'invitation, afin de libérer leur place pour un autre citoyen qui attend son tour. Attention, cette décision est définitive. Vous ne recevrez plus de nouvelle offre pour vous faire vacciner dans le cadre de cette campagne de vaccination gratuite 2021.

Broyage de branches par les services communaux

Comme chaque année, **du 26 au 30 avril 2021**, les services communaux pourront effectuer, chez vous, le broyage de vos tailles de haies et autres branchages.

Les demandes devront être adressées **pour le 16 avril au plus tard** par courrier à l'Administration communale, rue du Village, 3 ou par courriel au nom de henri.labory@ouffet.be.

N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées, un numéro de GSM si possible ainsi que la quantité approximative des déchets (en m³).

Les branchages devront être accessibles avec un véhicule et les sections des branches devront faire maximum 8 cm de diamètre. Les racines ainsi que les branches de plus de 8 cm de diamètre resteront sur place.
Le service des travaux prendra contact avec vous pour les modalités pratiques.

Il convient de souligner que **ces prestations** se dérouleront uniquement durant les heures de travail entre 8H00' et 16H00' en semaine (uniquement en matinée le vendredi) et **sont limitées à maximum 2 heures par famille**.

La ressourcerie du Pays de Liège : un service pour l'enlèvement de vos encombrants

La Ressourcerie du Pays de Liège est une entreprise d'insertion qui réalise, sur simple appel téléphonique, des collectes non destructrices d'encombrants afin de permettre leur réutilisation ou leur recyclage.

Chaque ménage inscrit sur le territoire de la Commune d'Ouffet bénéficie de **deux enlèvements gratuits par an** effectués par la Ressourcerie du Pays de Liège pour minimum 2m³ et une quantité maximale de 4m³. A partir du troisième enlèvement, le service sera facturé au poids collecté : 300 €/tonne.

Si vous désirez vous débarrasser d'encombrants, n'hésitez pas à faire appel à leurs services.

Comment procéder ? Il vous suffit d'appeler le **04/220.20.00** en communiquant vos coordonnées, la quantité et la nature des encombrants à enlever.

Le jour du rendez-vous convenu, vous placez vos encombrants au rez-de-chaussée de votre immeuble en groupant les pièces multiples (liez les planches, placez les petits objets dans des boîtes en carton, …).

Quels encombrants sont collectés ?

- Le mobilier, les objets de décoration, la vaisselle, les tissus d'ameublement
- Les livres, jouets, vélos et autres objets de loisir
- Les électroménagers, appareils électriques et électroniques (friteuses vidées de leur huile)
- Le matériel de chauffage ou articles métalliques (tondeuses vidées de leur carburant et de leur huile moteur)
- Les PVC de construction, frigolite, outils, portes, bois, métaux, plastiques, marbres
- Les sanitaires

Et si la Ressourcerie est dans l'impossibilité d'assurer son service de collecte ?

Dans ce cas-là, il est possible de faire appel au service d'enlèvement de la Commune d'Ouffet. Une inscription préalable doit être faite à l'Administration communale pour la demande de passage du service d'enlèvement.

Une redevance est due par la personne qui demande l'enlèvement et est fixée au forfait de **30 € pour le premier m³ et est de 15 € pour les m³ supplémentaires.**

Division de bâtiments pour des logements de qualité - Une brochure à votre disposition

Vous vivez dans une maison trop grande pour votre ménage et vous pensez que vous pourriez y créer un second logement ou vous êtes propriétaire d'un bâtiment que vous pourriez reconvertir en logements, les communes du Condroz, le GAL Pays des Tiges et Chavées et le GAL Pays des Condruses mettent à votre disposition une information pour vous soutenir et encadrer votre projet de division.

Il s'agit d'une brochure qui présente une série de principes et de recommandations, ainsi que toutes les questions à vous poser pour garantir la qualité de votre projet et son intégration dans votre village ou votre quartier.

Ces recommandations complètent les règles urbanistiques en vigueur dans votre commune et apportent un éclairage concret, pragmatique et complémentaire à leur bonne et adéquate application sur le terrain. Bien entendu, votre projet demandera de recevoir les autorisations requises, telles qu'un permis d'urbanisme. Les autorités communales apprécieront les qualités architecturales et urbanistiques de votre projet, ainsi que son intégration vis-à-vis du contexte local sur la base du bon aménagement et d'un développement harmonieux des lieux.

La brochure contient également un canevas de réflexion qui vous permet de penser à tout, par étapes :

- Etape 1 : vérifier l'opportunité de développer un projet de division dans le bâtiment, en fonction de la stratégie communale, de la localisation du bâtiment, de sa qualité, du contexte bâti et paysager

- Etape 2 : aborder les aspects pratiques : configuration des logements, conception intérieure, typologie architecturale, respect des critères minimaux de salubrité, voiries et réseaux, disponibilité en parcage, aspects énergétiques, aménagement des abords, réaliser le dossier de demande de permis d'urbanisme

- Etape 3 : comment gérer les logements créés et éventuellement quelles aides financières peuvent être obtenues ?

Elle comprend des textes, des croquis explicatifs, des photos de réalisations sur nos communes, des références juridiques, des définitions de certains termes particuliers, des liens vers les services compétents, et également les coordonnées du service urbanisme de votre commune.

Le service urbanisme de votre commune est votre interlocuteur pour vous conseiller dans votre projet. N'hésitez pas à le contacter.

La brochure est disponible dans le service urbanisme de votre commune et sur le site internet du GAL : https://www.galcondruses.be/.

Contact : Muriel Dagrain - Chargée de mission Logement - Gal Pays des Condruses :muriel.dagrain@galcondruses.be

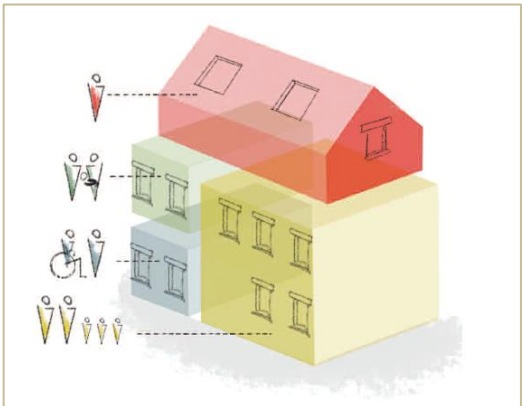

La mixité sera encouragée par l'aménagement de logements de tailles diverses

Blog actualités économiques Moncondroz

Une micro-brasserie se crée, un nouveau magasin proche de chez vous, une activité insolite à découvrir, une entreprise s'installe, une autre recrute, …

La plateforme Moncondroz.be lance un blog d'information dédié à **l'actualité économique locale** de nos communes (Anthisnes, Ouffet, Tinlot, Clavier, Marchin, Nandrin et Modave : **http://blog.moncondroz.be**), en partenariat avec le tinlotblog.be.

Vous êtes indépendant et vous souhaitez demander et/ou publier un article sur ce blog ?
Vous pouvez nous envoyer directement vos infos, liens d'articles de presse, publications sur les réseaux sociaux... (kathleen@moncondroz.be)

Vous êtes indépendant et votre activité n'est pas encore répertoriée sur Moncondroz ?
Ajoutez-la simplement et gratuitement et complétez la description de votre activité, vos informations de contact, vos logos et photos. Mettez vos informations à jour vous-même et ajoutez vos actualités : www.moncondroz.be (cliquez sur « mon entreprise » en haut à droite)

Vous êtes citoyens, soucieux de soutenir les indépendants proches de chez vous et de faire vivre l'économie locale ?
Découvrez les services, les savoirs faire et les talents des commerçants et artisans locaux : www.moncondroz.be

Informations et contact :
Kathleen Vanhandenhoven 0477 795004 - 085/274617 - kathleen@moncondroz.be ;
Moncondroz est une initiative du GAL Pays des Condruses, en partenariat avec les GAL Condroz-Famenne et Tiges & Chavées, ainsi que l'ADL de Neupré, dans le cadre de leurs actions de soutien à l'économie locale.

Nous avons la main verte dans notre école !

Suite à notre projet « Ose le vert dans ta cour de récré », nous avons élaboré notre potager. Le but de ce dernier : cultiver nos légumes et sensibiliser les enfants à manger des produits locaux et de saison.

Dans cette même optique : nous développons nos bacs à jardiner pour tous nos aromates, les plantes à thé, les bulbes et les plantes vivaces. Nous plantons également nos fruitiers.

Grâce à l'aide des membres du personnel, des parents et des enfants, notre projet prend vie.

Grâce à nos infrastructures, nous faisons profiter nos élèves des espaces verts et de ses richesses.

Nous avons également installé, des bancs, une boite à livres, un bac à sable et ainsi créer un coin calme pour notre classe du dehors.

" RESPIRE " – Stage pour enfants

Un stage pour enfants en expression artistique ... Bricolage, Nature, Découverte-Eveil, jeux, Peinture, Dessin, Sculpture, Méditation guidée, land'art (dans la nature), petite balade nature, jeux en extérieur, cuisine et sophrologie ludique.

Durant cette semaine, on intégrera avant tout le plaisir de créer, d'être, d'échanger, de partager, de rechercher, de se questionner…

L'un des buts est d'amener chaque enfant à sortir des sentiers battus, d'accéder et de donner vie à son propre univers créatif et vivant.

Adresse : Rue des Pahys, 6A à Ouffet

Du lundi 5 au vendredi 9 avril, de 9h à 16h

Prix : 65€ la semaine (5 jours)

Inscriptions : Virginie 0471/40.53.40 ou Sophie 0478/66.83.83

Balades et Voyages autour d'une fourchette

Les balades du jeudi : L'endroit et l'heure du rendez-vous vous seront communiqués lors de votre réservation.

- Jeudi 1er avril : Balade au départ de Mont/Comblain - Guide : Jojo
- Jeudi 8 et 22/04 : Balade au départ d'Ouffet
- Jeudi 15 et 29/04 pas encore d'endroit précis mais n'hésitez pas à nous contacter début avril pour les informations.

Les Voyages autour d'une fourchette « à emporter » :

Repas à réserver pour le vendredi qui précède et paiement sur le compte du TSC au **BE 96 0680 5592 8005** pour le lundi au plus tard. 8€ pour les membres et 10€ pour les non membres.

Jeudi 8/04 : potage-poulet aigre doux/riz-dessert
Jeudi 22/04 : potage-surprise du mois-dessert

Informations et réservations : 086/36.67.18 ou 0479/298.118

Le Télé-Service sera fermé le lundi 5 avril.

Ligne d'écoute destinée aux jeunes pour briser l'isolement

Toi ou un jeune de ton entourage vit des moments difficiles ? Parlons-en !

Cette ligne est anonyme, confidentielle et gratuite.

Contact : Mélody (0473/87.11.77 du lundi au jeudi) ou Inès (0474/77.46.42 lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Notre école de danse "L'AUBE" à l'honneur !

Ce dimanche 21 février 2021, notre groupe formation participait au Belgian Dance Awards.

Suite aux mesures sanitaires actuelles, ce concours s'est déroulé en "ligne". Il rassemblait différentes écoles de Wallonie et de Flandre. Différents styles de danse tels que classique, contemporain jusqu'au hip hop ont été présentés.

C'est avec beaucoup de fierté que notre groupe s'est démarqué et a remporté :

- en formation urbaine: Award de la meilleure chorégraphie, 2 ème meilleure technique et 2 ème meilleur concept dans la catégorie +16 ans. Chorégraphe : Sarah BERTRAND.
- en formation contemporaine : 4 ème place pour la meilleure chorégraphie dans la catégorie +16 ans. Chorégraphe : Marine GRUTMAN.

Un honneur pour notre petite école de danse !

Bravo à nos danseuses : Caroline AVENANTE, Lorie COLLARD, Margaux BOXUS, Maelyne VIGNERY, Ambre KUNNEN, Elisa HERMAN, Julie CUSTINNE, Clara DEREME, Alice DECHANGE et aux chorégraphes Marine GRUTMAN et Sarah BERTRAND.

Pour rappel, le groupe formation est composé actuellement de 11 danseuses âgées de 15 à 21 ans. Les cours donnés permettent d'accueillir différents professeurs de danse venant de toute la BELGIQUE et de découvrir de nouvelles disciplines telles que le classique, la house, l'Afro ou encore de se perfectionner dans les styles Hip Hop et Contemporain.

Depuis 2020, le groupe a participé à différents concours et manifestations tels que l'évènement "Alors on danse" ou le concours Dance Waves Competition où la formation a reçu une belle deuxième place dans la catégorie Teens Contemporain avec la chorégraphie de Marine GRUTMAN.

Balade à énigmes en famille

Afin de remplacer la chasse aux œufs et de permettre aux enfants de profiter des vacances de Pâques, le service ATL et l'Accueil Extrascolaire vous proposent une balade à énigmes à faire en famille.

Celle-ci est organisée du 03 au 16 avril.

Rendez-vous sur le site communal www.ouffet.be pour télécharger les informations ainsi que le formulaire de participation. Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer, demandez à votre accueillante.

Une surprise sera remise aux enfants participants !

Bon amusement 😊

GRIMENTZ 2021 POUR LES JEUNES... A VOS AGENDAS !

Vu le succès des éditions précédentes, les communes de Clavier, Hamoir, Ouffet, et Tinlot proposent à nouveau une semaine de dépaysement complet aux jeunes de 12 à 17 ans (nés entre 2004 et 2009) dans un petit village de montagne en Suisse. L'édition 2020 a dû être annulée suite aux mesures sanitaires et nous espérons vivement que ce séjour pourra avoir lieu cette année.
Cette initiative vise à permettre à nos jeunes d'en rencontrer d'autres de la région, de passer du temps entre amis ou encore de découvrir la montagne en été...

OÙ ET QUAND ?

A Grimentz, dans la vallée du Val d'Anniviers dans les Alpes Valaisannes en Suisse du 11 au 18 juillet 2021

Hébergement dans un chalet de montagne, pension complète, transport en car, encadrement par des professionnels (enseignants, éducateurs, ...). Cette année encore, outre la randonnée, diverses activités et animations durant la semaine (sports, piscine, visites didactiques, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locale, …) seront également au programme.

PARTICIPATION :

330 € par personne, 310 € à partir du 2ème enfant d'une même famille.
Le coût du transport sera pris en charge par les communes.
(En option, nous proposons une nuit en refuge à 3.000 m pour 25 € supplémentaires. Une expérience unique à vivre !!)

Date limite pour les inscriptions : 15 mai 2021. Après cette date, les inscriptions seront prises « sous réserve de places disponibles ».

Pour les inscrits, une séance d'information accompagnée de la projection de photos de voyages antérieurs sera proposée le jeudi 03 juin à 19H00 dans un lieu qui vous sera précisé ultérieurement. Les familles des jeunes inscrits pourront y rencontrer une partie des accompagnants et poser toutes les questions qui leur paraissent utiles.

MESURES COVID - MESURES COVID
POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, L'ORGANISATION TIENDRA COMPTE DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR EN JUILLET.

Des images du voyage de 2019 sont à disponibles sur la page Facebook « Grimentz Intercommunes 2019 ».

INFO OUFFET

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire, contactez Mme Nathalie DONIS au 086/366.136 ou nathalie.donis@ouffet.be

GREOVA

ENQUETE PUBLIQUE – Parc de 7 éoliennes à Clavier

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11/03/1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de permis unique, de la part du demandeur VORTEX ENERGY BELGIQUE sprl., rue Dieudonné Lefèvre, 17, 1020 Bruxelles (Laeken), en vue d'obtenir le permis unique pour la construction et l'exploitation d'un parc de sept éoliennes à Clavier (au Nord du village de Bois-et-Borsu), d'une sous-station électrique, l'aménagement de chemins d'accès et d'aires de montage et la pose de câbles électriques.

Le projet n'est pas conforme à la destination du plan de secteur (zone agricole) et nécessite l'application éventuelle de l'article D.IV.11 du CoDT. Il s'agit d'une enquête publique, afin de soumettre au public le dossier complet de demande de permis unique, comprenant notamment, l'étude d'incidences sur l'environnement et les plans.

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au Collège Communal	
Mercredi 17 mars 2021	**Jeudi 1er avril 2021**	**Lundi 3 mai 2021 11h30**	**Clavier**	Rue Forville 1, 4560 Clavier
			Durbuy	Hôtel de Ville, Basse-Cour 13, 6940 Barvaux
			Havelange	Rue de la Station 99, 5370 Havelange
			Marchin	Rue Joseph Wauters 1A, 4570 Marchin
			Modave	Place Georges Hubin, 1-3, 4577 Modave
			Ouffet	Rue du Village 3, 4590 Ouffet
			Somme-Leuze	Rue du Centre 1, 5377 Baillonville
			Tinlot	Rue du Centre 19, 4557 Tinlot

Le dossier complet peut être consulté **aux Administrations communales de Clavier, Durbuy, Havelange, Marchin, Modave, Ouffet, Somme-Leuze et Tinlot** à partir du jeudi 1er avril 2021 jusqu'à la date de clôture de l'enquête le lundi 3 mai 2021, **uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 1 jour ouvrable à l'avance.**

Commune	Contact pour prendre RV	Horaire
OUFFET	Tél : 086 84 93 15, renaud.imhauser@ouffet.be	lun-ven (9h-12h) et mer (13h-16h)

Les fonctionnaires Technique et Délégué sont compétents pour statuer sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique (Art.95 § 1er du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement- et art D.IV.22 §1 7° k du CoDT).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale de l'une des communes mentionnées dans le délai mentionné ci-dessus, et ce, jusqu'à la clôture de l'enquête par courrier ordinaire, par fax ou par courrier électronique aux adresses ci-dessus, remises au service urbanisme de la Commune de votre choix.

Tout intéressé peut obtenir des informations complémentaires auprès soit :

- du demandeur : VORTEX ENERGY, rue Dieudonné Lefèvre, 17, 1020 Bruxelles (Laeken) : tél 02/233.81.39 ou e-mail : d.dehemptinne@vortex-energy.be
- du service de la fonctionnaire technique compétente: Mme Marianne PETITJEAN, Directrice, Service Public de Wallonie, Direction des Permis et Autorisations – Montagne Sainte Walburge 2, 4000 Liège (04 224 57 57)
- du service de la fonctionnaire délégué compétente : Mme Anne-Valérie Barlet, Directrice, Service Public de Wallonie, DGATLP, Montagne Sainte Walburge 2, 4000 Liège Téléphone :04 224 54 01.

Références de la demande de permis : pour la DPA : 40738 & D3200/61012/PPEIE/2019/2/ND/pp-PU, pour la DGATLP : F0216/61012/PU3/2021.2/17912, pour la commune : PUN 59/2021.

Editeur responsable : Arnaud MASSIN, Echevin de l'information